



## POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI INDUSTRIEL EN VAUCLUSE

***Le Président de la République sera en visite sur le Vaucluse le 18 novembre. Face aux sacrifices et aux efforts qu'il demande toujours aux mêmes, la CGT saura lui rappeler les revendications du monde du travail.***

**Avec 178 000 salariés et 46 000 privés d'emploi, la situation de l'emploi est grave en Vaucluse**, et plus particulièrement encore concernant l'emploi industriel. Pour la première fois depuis 1945 on détruit plus d'emploi que ce que l'on en crée sur notre territoire.

La liste des fermetures d'entreprise ne cesse de s'allonger, laissant au passage des centaines de famille sur le carreau. C'est encore le cas avec la volonté de la direction de Continentale Nutrition de fermer le site de Vedène. Ce sont 100 salariés et leur famille, 350 salariés de la sous-traitance travaillant pour CONTI sur le bassin d'emploi, qui vont payer la facture de la rentabilité financière exigée par l'éventuel repreneur alors que l'usine est viable dans l'état actuel et qu'elle le serait encore plus, pour peu qu'on investisse dans l'emploi, la recherche, le développement de l'outil de travail ...

Sous couvert de la lutte contre la dette, Sarkozy voudrait nous expliquer qu'il faut faire des sacrifices pour sauver la finance et la zone euro. Pourtant, ce sont bien les choix politiques et les stratégies d'entreprise qui sont totalement responsable de la situation actuelle de l'emploi.

**A la CGT nous pensons que les salariés, les chômeurs, les retraités, ont déjà beaucoup payé et que nous ne pourrions pas sortir de la crise à coup d'austérité salariale, de précarité sociale. Il est temps de demander des comptes aux banquiers qui spéculent avec notre argent au détriment de l'avenir des populations**

L'industrie demeure un élément structurant de l'activité et de la santé économiques en termes de richesses créées, de maîtrise technologique, de recherche et d'innovation. Elle exerce un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie, du département, de la région, du pays.

### **L'argent des banques doit être réorienté vers l'investissement productif.**

Il ne peut pas y avoir de politique du plein emploi sans développement de l'emploi industriel. Cela implique nécessairement une politique industrielle et une réorientation des ressources des entreprises et des institutions financières dans ce sens.

**Pour la CGT, un pôle financier public doit voir le jour pour favoriser une autre répartition des richesses au service du travail, de la production et de la création de richesses.**

La démarche réduisant la politique industrielle au seul aspect compétitivité et baisse du coût du travail n'est pas sérieuse. Elle est même dangereuse pour l'industrie. La France se situe au 8ème rang européen en matière de coût du travail en tenant compte de la productivité du travail, derrière la Suède, le Danemark, la Finlande, l'Italie, l'Autriche et bien sûr derrière l'Allemagne. Depuis 30 ans, la part des richesses créées reversée aux salariés a diminué d'environ 10%. Ça représente **un manque à gagner pour les salariés d'environ 200 milliards d'euros chaque année**. Ces sommes qui auparavant auraient été versées aux salariés, servent, aujourd'hui, à rémunérer toujours plus les actionnaires.

Revenir au même niveau de répartition des richesses produites qu'au début des années 80, reviendrait à augmenter les salaires de l'ensemble des salariés d'environ **350 € net par mois !**

Les problèmes qui se posent aujourd'hui dans l'urgence étaient identifiables depuis des mois voire des années. Les salariés attendent des réponses concrètes à leurs revendications. Ils ont des interrogations justifiées sur les réalités des politiques mises en œuvre,

**C'est ce que la CGT rappellera le 18 novembre au Président lors de sa visite en Vaucluse et de sa rencontre avec les organisations syndicales**

La CGT formule des propositions pour développer l'outil industriel et l'emploi.

Vous pouvez les retrouver sur [cgt84.com](http://cgt84.com).

([http://www.cgt84.com/TRACT\\_CFD/09-03\\_8pages\\_Conf\\_Emploi-Industriel.pdf](http://www.cgt84.com/TRACT_CFD/09-03_8pages_Conf_Emploi-Industriel.pdf))